

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 722 portant promotion au grade de commis principal de 4° classe de M. Pottier (Robert), commis de 1er classe de la Trésorerie de la Côte Française des Somalis

n° 722

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
24 juillet 1951

Numéro JO
n° 9 du 15/08/1951

Date du numéro
15 août 1951

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 6 août 1921 portant organisation du personnel des Trésoreries et les textes subséquents

Vu le tableau d'avancement du personnel des Trésoreries pour l'année 1951 publié par arrêté n° 59 du 19 janvier 1951.

TEXTE INTÉGRAL

Art.1er

Est promu dans le cadre de la Trésorerie de la Côte Française des Somalis, pour compter du 1er août 1951, tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté : Au grade de Commis principal de 4e cl. : M. Pottier (Robert), commis de 1er cl.

Art. 2

Le Chef du Bureau du Personnel, le Chef du Service des Finances et le Trésorier-Payeur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Gouverneur, N. SADOUL.